



Les Echos.fr

TEAM  
MED/A  
imagine

TARIFS 2017  
PUBLICITÉ DIGITALE

## TARIFS 2017

## SOMMAIRE

Formats classiques	p 3
Formats rich media	p 3
Formats newsletters	p 3
Forfaits desktop	p 4
Formats mobile	p 5
Formats tablette	p 5
Formats native	p 6
Google AMP	p 7
Facebook Instant articles	p 7
Format parallax	p 8
Sponsoring vidéo	p 9
Sponsoring de dossiers spéciaux	p 10
Offres brand content	p 11
Opérations Spéciales	p 11
Supplément partenaire tablette	p 12
Emailing	p 13
Segments socio-pro Les Echos	p 14
Achat programmatique	p 15
Les Echos START	p 16
Formats spécifiques Investir / Bourse	p 17-18
ConnaissanceDesArts.com	p 19
RadioClassique.fr	p 20-21
Remise des éléments techniques	p 22
Ad Server	p 22
Contacts techniques	p 22

## TARIFS 2017

## FORMATS CLASSIQUES \*

FORMATS DISPLAY	Pixels	CPM Brut
Habillage (Arche + 300x600)	1248 x 1000	100 €
	300 x 600	100 €
Arche	1248 x 1000	80 €
Masthead	1000 x 300	70 €
	1000 x 250	
	1000 x 200	
Gigaban	1000 x 90	60 €
Megaban	728 x 90	50 €
Grand Angle	300 x 600	60 €
Pavé	300 x 250	50 €
Skyscraper (seulement sur Bourse)	120 x 600	70 €

## \* Majoration Rich Media :

Possibilité d'optimiser ces formats classiques en formats dynamiques Rich Media avec une majoration de 15% des CPM indiqués dans la grille ci-dessus. Les Echos ne peuvent pas héberger les vidéos mais peuvent faire appel à un prestataire.

\* Majoration ciblage Data : nous consulter

## FORMATS RICH MEDIA

FORMATS RICH MEDIA	Pixels	CPM Brut
Pré-Roll vidéo	Voir spécifications techniques **	120 €
InRead / inBoard	Voir spécifications techniques **	120 €
Parallax (cf, page 7)	Voir spécifications techniques **	120 €
Push Down	Voir spécifications techniques **	90 €
Interstitial Desktop	800 x 600 max	100 €

## FORMATS NEWSLETTERS

FORMAT	Pixels	CPM Brut
Megaban position haute et basse de la newsletter	728 x 90	50 € / position

\*\* Spécifications techniques : <http://digital.teamedia.fr/support/lesechos>

## TARIFS 2017

## FORFAITS DESKTOP

## LES JOURNEES D'EXCLUSIVITE EN HOMEPAGE

	FORMATS	Tarif Net
Homepage lesechos.fr	Habillage classique	22 000 €
	Habillage dynamique / Rich Media	25 300 €
Homepage Bourse	Habillage classique	16 000 €
	Habillage dynamique / Rich Media	18 400 €

Les habillages Rich Media sont des habillages permettant de créer une expérience publicitaire enrichie sur la homepage (animation, vidéos...) sous réserve de validation de la création par l'éditeur et dans le cadre des délais nécessaires (cf page 22)

## LES 1/2 JOURNEES D'EXCLUSIVITE SUR LA HOMEPAGE DE BOURSE

	FORMATS	Pixels	Tarif Net
Homepage Bourse 8h - 13h ou 13h-18h	Masthead	1000 x 300	8 000 €
		1000 x 250	
		1000 x 200	
	Pavé	300 x 250	
	Gigaban	1000 x 90	8 000 €
		Grand angle	

## TARIFS 2017

## FORMATS MOBILE

Supports :

- **Les Echos** : Applications iOS & Android + Site responsive sur mobile
- **Investir** : Applications iOS & Android + site mobile

FORMATS	Pixels	CPM Brut
Interstitial mobile	Voir spécifications techniques *	55 €
Bannière mobile	320 x 50	40 €
Pavé (cœur d'article)	300 x 250	50 €
Native ad	Tag fluide responsive	90 €
Infeed	Tag fluide responsive	90 €
InRead **	Voir spécifications techniques *	120 €

\*\* seulement disponible sur le site responsive Lesechos.fr

## FORMATS TABLETTE

Supports :

- **Les Echos** : Applications iOS & Android + Site responsive sur tablette
- **Investir** : Applications iOS & Android

## FORFAITS : JOURNEE D'EXCLUSIVITE

1 journée 100% PDV	Formats	Pixels	Tarif Net
Applications Tablette Les Echos	Interstitial Tablette	Voir spécifications techniques *	1 765 €
Applications Tablette Investir	Interstitial Tablette	Voir spécifications techniques *	1 176 €

## FORMATS AU CPM

FORMATS	Pixels	CPM Brut
Megaban	728 x 90	50 €
Native ad	Tag fluide responsive	90 €

\*\* Spécifications techniques : <http://digital.teamedia.fr/support/lesechos>

## TARIFS 2017

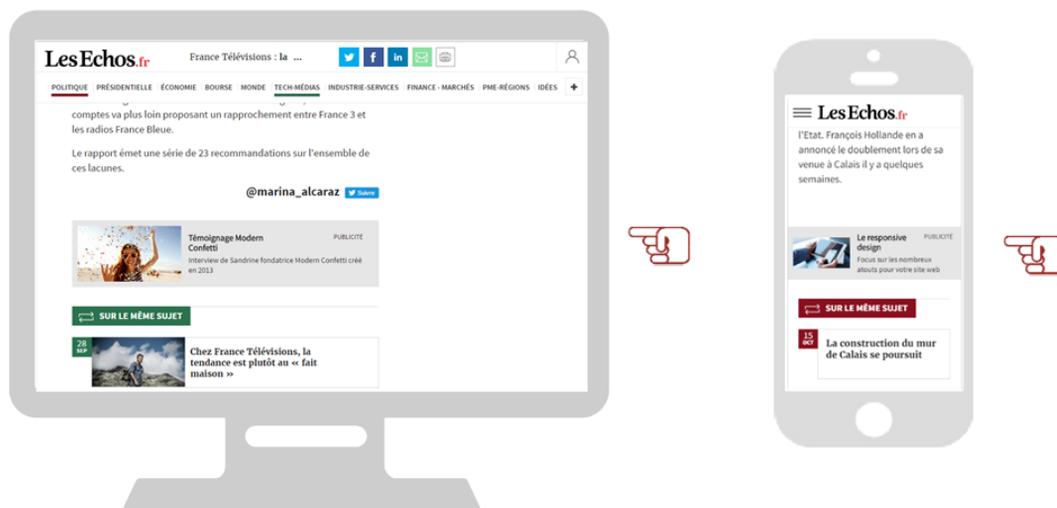
## FORMATS NATIVE

Nouveautés

Format responsive, qui se redimensionne automatiquement en fonction de la largeur de l'écran. Il est composé d'une partie image à gauche et d'une partie texte à droite (90 caractères) ainsi que la mention "Publicité" en haut à droite.

## NATIVE AD : EN PIED D'ARTICLES

Disponible sur desktop et mobile (site responsive + Applications)



## INFEED : DANS LE FIL D'ACTU DES HOMEPAGES

Disponible sur mobile seulement (site responsive + Applications)

FORMATS	Pixels	CPM Brut
Native ad	Tag fluide responsive	90 €
Infeed	Tag fluide responsive	90 €



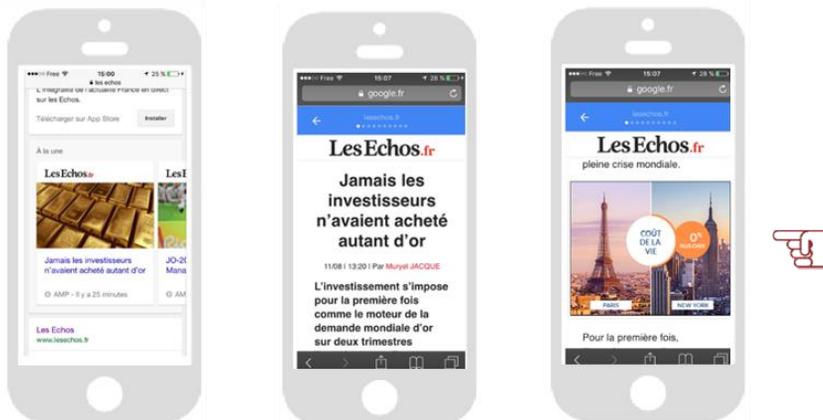
## TARIFS 2017

## GOOGLE AMP

Nouveautés

GOOGLE AMP (Accelerated Mobile Pages) est un format de pages mobiles destiné à accélérer l'affichage des pages sur smartphones :

un vrai bénéfice pour l'expérience utilisateur, des meilleures performances pour les annonceurs, des contenus ultra light et faciles à charger



## FORMATS

## Pixels

## CPM Brut

Pavé (cœur d'article)

300 x 250

50 €

Bannière mobile (pied de page)

320 x 120

40 €

## FACEBOOK INSTANT ARTICLES

Format pub présent dans les pages mobiles "Instant Articles" de l'application Facebook.

Ces pages sont conçues pour charger beaucoup plus rapidement dans l'Application et proposer une ergonomie du contenu



## FORMAT

## Pixels

## CPM Brut

Pavé (cœur d'article)

300 x 250

50 €

## TARIFS 2017

## FORMAT PARALLAX

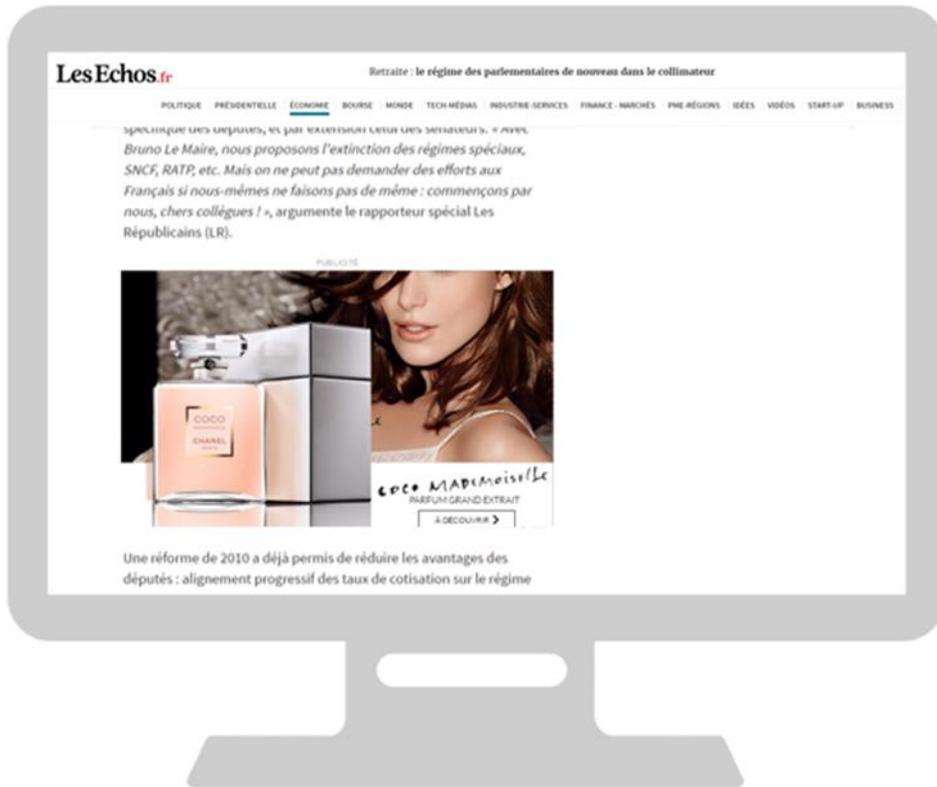
Nouveautés

Format qui se révèle au fil du scroll lors de la lecture d'un article

Possibilité d'adapter une création print 4/3 en format pub digital.

Disponibilité sur le site responsive (desktop et mobile)

Des taux d'interaction records et des temps passés sur la créa plus élevés



## TARIFS 2017

## SPONSORING VIDEO

Devenez partenaire des vidéos Les Echos et prenez la parole au cœur de l'actualité économique.

Une nouvelle plateforme vidéo responsive hébergeant toutes les vidéos produites ou sélectionnées par l'ensemble des Rédactions Les Echos : [videos.lesechos.fr](http://videos.lesechos.fr)

## Les Echos

L'INVITE DES ECHOS	LE CAFE DIGITAL	TEST TECH	L'EXPRESSO DES ECHOS	C'EST QUOI CE CHIFFRE ?
Tous les matins, un(e) politique ou économique répond aux questions de la rédaction et commente l'actualité du jour	Tous les vendredis, une start-up innovante nous parle de son business ou une entreprise issue de la "vieille économie" nous raconte son virage digital	La Rédaction teste pour vous les objets connectés qui feront peut-être partie de votre quotidien de demain	Chaque matin, l'essentiel de votre journée en 3 minutes	45 secondes en infographie animée pour comprendre tout ce qui se cache derrière un chiffre

## Les Echos ▶ START

GENERATION STARTUPPER	MON METIER EN VRAI	LE ZAP DES STARTUPS
L'interview en 3 min d'un startupper qui revient sur l'innovation qui a conduit son entreprise vers le succès	La web-série inédite sur les nouveaux métiers des futurs Decision Makers	La nouvelle web-émission sur l'actualité des Startups en partenariat avec Widoobiz

Pour plus d'informations sur les offres de sponsoring vidéo : nous consulter

## TARIFS 2017

## SPONSORING VIDEO

## FORFAITS SPONSORING DE DOSSIERS ACTU

[www.lesechos.fr/dossiers](http://www.lesechos.fr/dossiers)

Plus de 100 dossiers par an parmi lesquels Cloud, Salon de l'agriculture, Développement Durable, Bourget, Flottes Auto, Tourisme d'Affaires, Big Data, etc.

Retrouvez le calendrier détaillé sur notre site <http://www.teamedia.fr> ou contactez-nous directement

Le sponsoring de dossier garantit l'exclusivité publicitaire du dossier (arche ou 1000 x 200 + 300 x 600) et est soutenu par :

	Pixels	Impressions	Tarif Net
Co-brandé en RG sur Lesechos.fr	1000 x 200 + 300 x 600	1 000 000	11 764 €
		1 500 000	17 647 €

## FORFAITS SPONSORING DE DOSSIERS SUR MESURE

[www.lesechos.fr/thema](http://www.lesechos.fr/thema)

Création de dossier sur-mesure avec réalisation d'articles, de vidéos et d'infographies.

Sous réserve de validation de la thématique par l'éditeur

Le sponsoring de dossier garantit l'exclusivité publicitaire du dossier (arche ou 1000 x 200 + 300 x 600) et est soutenu par une campagne display co-brandée ci-dessous :

Contenus	Formats	Pixels	Impressions	Tarif Net
7 articles	Co-brandé en RG sur Lesechos.fr	1000 x 200 + 300 x 600	2 000 000	30 588 €
7 articles 2 vidéos	Co-brandé en RG sur Lesechos.fr	1000 x 200 + 300 x 600	2 500 000	36 471 €
7 articles 2 vidéos 2 infographies	Co-brandé en RG sur Lesechos.fr	1000 x 200 + 300 x 600	3 000 000	42 353 €

## TARIFS 2017

## OFFRES BRAND CONTENT

## RENDEZ-VOUS PARTENAIRES

Création d'un espace partenaire avec publication de 4 articles de l'annonceur

Exclusivité publicitaire sur l'espace dédié

**Mise en avant éditoriale** dans la rubrique de votre choix avec mention "Rendez-vous Partenaires"

**Newsletters** : Présence dans 2 newsletters

**Implication des audiences** : 3 liens commerciaux vers votre site web

## MEDIATISATION

**LesEchos**  
— BUSINESS —

**LesEchos** ENTREPRISES  
& COLLECTIVITÉS

**LesEchos** ▶ START

- Format native en homepage  
lesechos.fr - Bloc triple x 4 jours

'- Display co-brandé sur lesechos.fr  
+ rubrique Business

20 000 € Net Net

- Format native en homepage  
lesechos.fr - Bloc triple x 4 jours

'- Display co-brandé sur lesechos.fr  
+ rubrique PME Régions

20 000 € Net Net

- Format native en homepage des  
Echos Start - display une semaine

'- Display co-brandé sur lesechos.fr  
+ Les Echos Start

15 000 € Net Net

## OPS : OPERATIONS SPECIALES

Notre équipe, dédiée et experte, s'engage à mettre en scène votre histoire de marque sur mesure et efficacement.

Nous vous proposons des supports homogènes et ouverts à la créativité, au service d'histoires de marques qui ont du sens.

Nos opérations spéciales ont toutes le même but : attirer l'attention d'une cible influente mais qui n'a pas de temps à perdre.

Pour plus d'informations, nous consulter.

## TARIFS 2017

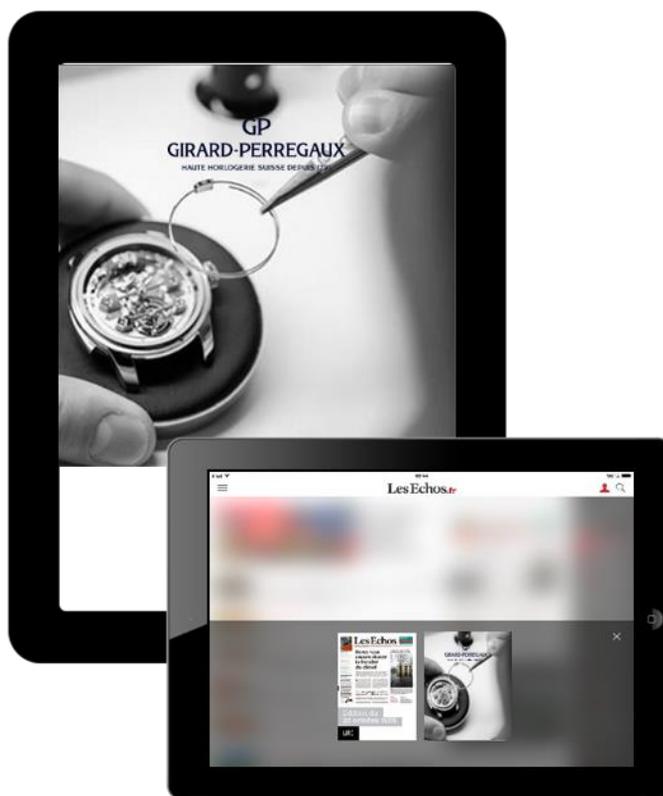
**SUPPLEMENT PARTENAIRE TABLETTE**

Votre marque en supplément partenaire du journal Les Echos directement sur la tablette de nos lecteurs.

Format PDF de 4 pages au look & feel papier glacé avec contenu de l'annonceur.

Le Supplément Partenaire se télécharge automatiquement dans le kiosque de la tablette iPad & Android en même temps que le journal Les Echos à partir de 22h30 la veille de la parution.

Taux d'ouverture constaté : entre 40% et 60%



	<b>Formats</b>	<b>Tarif Net</b>
Supplément partenaire tablette	PDF 4 pages	2353 € * /jour

\* Hors Frais de Production

**TARIFS 2017****EMAILING**

---

Envoi d'emailing annonceur à destination de la base CRM Les Echos

- Base qualifiée 100% Opt-in
- Mise à disposition de la data CRM Les Echos

**COLLECTE**

La data CRM est issue des données déclarées au moment de l'abonnement aux Echos, de l'inscription aux newsletters / site et lors des Salons, Conférences, Etudes & Formations organisés par Les Echos

**CRITERES PRINCIPAUX**

- Socio-pro (fonction, service, effectif entreprise : voir page suivante)
- Socio-démo (genre)
- Localisation Géo (région, département)
- Secteur d'activité, tranche CA
- Newsletters sectorielles, Business et générales

Exemple des segments les plus utilisés : Dirigeants, C-Suite, Base Investir, Patrimoine, Géolocalisé Ile de France....

	<b>Format</b>	<b>CPM Net</b>
Envoi d'emailing	HTML	470 €

Frais techniques et frais de routage : nous consulter

## TARIFS 2017

## SEGMENTS SOCIO-PRO LES ECHOS : 1ST PARTY DATA

*"La data qui cite ses sources"*

## FONCTION



CADRES DIRIGEANTS/ SUP



PROFESSIONS LIBERALES



INGENIEURS



ETUDIANTS



COMMERCANTS ARTISANS

## SERVICE



DIRECTION GENERALE



CONSEIL - R&amp;D



DRH



PRODUCTION-EXPORT



DAF



COMMERCIAL-VENTE



DSI



ACHAT



DIRECTION MARKETING

## EFFECTIF



EFF 1-9 SALARIES



EFF 500+ SALARIES



EFF 10-49 SALARIES



EFF 50-99 SALARIES



EFF 100-499 SALARIES

## **ACHAT PROGRAMMATIQUE**

---

Notre inventaire est disponible en programmatique via des deals premium et également via notre place de marché ASQ (Audience Square)

Pour la grille tarifaire : nous consulter

## TARIFS 2017

## LES ECHOS START

LesEchos ▶ START

DISPLAY	Formats	Tarif Net
1 semaine de display Full device	Desktop (arche/megaban, 300x600,300x250) Mobile et Tablette (interstitiel + 300x250)	6 250 €

### SPONSORING CV ENTREPRISE Tarif Net

#### Pour les sociétés dont le CV est à créer :

Offre "Création de CV d'entreprise"		6 000 €
1 semaine de display en RG sur desktop + mobile + création du CV		
Offre "Création de CV et Brandcontent" fourni par l'entreprise		9 000 €
2 semaines de display en RG sur desktop + modile + création et animation du CV		
Offre "Création de CV et Brandcontent" fourni par l'entreprise + Les Echos		12 000 €

#### Pour les sociétés ayant leur CV existant (sur Les Echos Start) :

Offre "Brandcontent"		7 500 €
2 semaines de display en RG sur desktop + modile + animation du CV		

### SPONSORING DE DISPOSITIF

#### Web-Séries (en format court)

GENERATION STARTUPPER	MON METIER EN VRAI	LE ZAP DES STARTUPS
L'interview en 3 min d'un startupper qui revient sur l'innovation qui a conduit son entreprise vers le succès	La web-série inédite sur les nouveaux métiers des futurs Decision Makers	La nouvelle web-émission sur l'actualité des Startups en partenariat avec Widoobiz

Tarif : nous consulter

#### Co-crédation d'un concours de pitch

- Concours sur 5 mois + Mention du soutien de l'entreprise sur les vidéos
- Push en Home Page
- Newsletter hebdomadaire des Echos Start
- Auto-promo (Print / Digital)

Tarif : nous consulter

## TARIFS 2017

## FORMATS SPECIFIQUES INVESTIR / BOURSE



## FORFAITS FICHE VALEUR ENTREPRISE &amp; ESPACE ACTIONNAIRE

Formats	Durée	Tarif Net
Exclusivité publicitaire de la fiche valeur Entreprise (2 formats Masthead & pavé)	Quotidien	1 000 €
	Annuel	10 000 €
Exclusivité publicitaire de la fiche valeur (1 format) + Espace Actionnaire	Quotidien	1 500 €
	Annuel	15 000 €
Exclusivité publicitaire de la fiche valeur (2 formats) + Espace Actionnaire	Quotidien	2 000 €
	Annuel	20 000 €

## EXEMPLE D'ESPACE ACTIONNAIRE

Espace vidéo      Brand Content      Pavé 300\*250

Fiche société SANOFI

Espace Actionnaire    Profil société    Données financières    Agenda / Communiqués / BALO / OST / Rapports annuels

Le mot du président

Nos publications

NOUVELLE RUBRIQUE ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

SANOFI INVESTOR RELATIONS

Sanofi - Résultats Tois...  
La répartition des bénéfices entre le 3e et le 4e trimestre devrait constituer le rapprocher d'un rapport de 10040 cette année, contre environ 7000 l'an dernier.

CARNET DE L'ACTIONNAIRE 2015  
Nous avons terminé 2014 sur une solide performance et pouvons dresser le bilan d'une année réussie.  
Télécharger la lettre

## TARIFS 2017

## FORMATS SPECIFIQUES INVESTIR / BOURSE

investir

## TICKERFI

Vous prenez la parole sur Investir, votre communiqué est désormais relayable sur la Homepage du site Investir pendant 1 semaine grâce au Tickerfi



## Qu'est-ce-que le Tickerfi ?

- Votre logo avec une redirection vers votre site corporate
- L'intitulé de votre communiqué
- Une campagne d'une semaine sur Investir.fr
- Une visibilité accrue sur la Homepage du site
- Aucun élément technique à livrer



Formats	Tarif Net Quotidien	Tarif Net annuel
Tickerfi	1 500 €	3 000 €

## TARIFS 2017

CONNAISSANCEDESARTS.COM

connaissance  
des arts

## FORFAIS DISPLAY

Formats	Pixels	Durée de la campagne	Tarif Net Net
Habillage	1248 x 1000 + 300 x 600	1 mois	2 000 €
		1 semaine	700 €
Megaban	728 x 90	1 mois	1 500 €
		1 semaine	500 €
Pavé	300 x 250	1 mois	1 500 €
		1 semaine	500 €
Interstitial d'ouverture Couplage Site + mobile		1 mois	3 000 €
		1 semaine	1 000 €

## POST FACEBOOK

Depuis le compte ConnaissanceDesArts.com : 140 000 fans

Contenu d'un post : un texte de 100 mots + visuel + lien de redirection (vidéo, page de site)

Formats	Tarif Net Net
1 post	300 €
5 post	1 125 €
10 post	1 500 €

## VIDEOS

Vidéo de 4 minutes produite par la rédaction de Connaissance des Arts

Diffusion : Site ConnaissanceDesArts.com + Newsletter + Facebook

Forfait	Tarif Net Net
1 vidéo	3 800 € *

\* Frais techniques inclus pour les vidéos tournées en région parisienne

Pour les vidéos tournées en province ou à l'étranger : nous consulter

## TARIFS 2017

RADIOCLASSIQUE.FR



## FORFAITS DISPLAY

Formats	Pixels	Durée de la campagne	Tarif Net Net
Habillage	1248 x 1000 + 300 x 600	1 journée en exclusivité	2 000 €
		1 semaine en exclusivité	6 000 €
Megaban	728 x 90	1 semaine	1 000 €
		2 semaines	1 900 €
Pavé	300 x 250	1 semaine	1 200 €
		2 semaines	2 200 €
Interstitial desktop	800 x 600 max	1 journée	500 €
		1 semaine	2 500 €
interstitiel mobile	Voir spécifications techniques *	1 journée (50% PDV)	300 €
Bannière mobile	320 x 50	1 journée (50% PDV)	150 €

## FORFAITS VIDEOS

Formats	Pixels	Durée de la campagne	Tarif Net Net
Pré-Roll Audio Player	20 s / 30 s	1 journée en exclusivité	2 000 €
		1 semaine en exclusivité	7 000 €
Vidéo "vignette" sur la Homepage	285 x 170	1 semaine en exclusivité	2 000 €

## EMAILING

Formats	Pixels	Durée de la campagne	Tarif Net Net
Emailing base opt-in Radio Classique	Html	1 envoi	1 200 €
		3 envois	2 500 €

\* Spécifications techniques : <http://digital.teamedia.fr/support/lesechos>

## TARIFS 2017

RADIOCLASSIQUE.FR



## POST RESEAUX SOCIAUX

Réseau social	Forfait	Tarif Net Net
Facebook	1 post	500 €
	5 post	1 900 €
	10 post	3 500 €
Twitter	1 post	100 €

Depuis le compte RadioClassique : 95 000 fans Facebook et 22 000 followers Twitter  
 Contenu d'un post : un texte de 100 mots + visuel + lien de redirection

## OPERATIONS SPECIALES

Formats	Durée de la campagne	Tarif Net Net
Jeux concours	1 semaine	8 000 €
Journées Carte blanche "Numérique" community Manager (+20 spots classiques)	1 journée	15 000 €
Calendrier de l'Avent(présence sur le site, Facebook, Twitter, newsletter)	1 semaine	8 000 €

**TARIFS 2017****REMISE DES ELEMENTS TECHNIQUES**

---

Dans le but de servir au mieux vos campagnes

J-10 : Pour les technologies Rich Média et formats spéciaux

J-5 : Pour les formats classiques

Spécifications techniques : <http://digital.teamedia.fr/support/lesechos>

Frais techniques: Nous consulter

**SERVEUR PUBLICITAIRE ET SERVEURS TIERS**

---

"AdServer" utilisé : DFP by Google

Pour chaque campagne, nous fournissons une copie d'écran et un bilan en fin de campagne.

Les redirects des serveurs tiers sont acceptés sous réserve de compatibilité avec notre outil

**CONTACTS TECHNIQUES**

---

Contact : [traffic@lesechosmedias.fr](mailto:traffic@lesechosmedias.fr)

Thierry PHILIPPET	01 49 53 63 15	<a href="mailto:tphilippet@teamedia.fr">tphilippet@teamedia.fr</a>
Olivier COISSAC	01 49 53 67 56	<a href="mailto:ocoissac@teamedia.fr">ocoissac@teamedia.fr</a>
Sandrine PELICANO	01 49 53 66 28	<a href="mailto:spelicano@teamedia.fr">spelicano@teamedia.fr</a>
Stéphane TRUONG	01 49 53 22 01	<a href="mailto:struong@teamedia.fr">struong@teamedia.fr</a>

## LEXIQUE ET REMISES

## Les Echos

## LEXIQUE

**Brut Valorisé** CA brut valorisé des emplacements éventuels

**Brut Base Achat** CA brut payé par l'Annonceur après majoration et/ou modulation

**Net avant Remise Professionnelle** CA net payé par l'Annonceur déduction faite du dégressif volume et autres rabais à l'exception de la remise professionnelle

**Net avant Cumul de Mandats** CA net payé par l'Annonceur déduction faite du dégressif volume et autres rabais y compris la remise professionnelle et à l'exception du cumul

**Net Espace** CA net payé par l'Annonceur déduction faite du dégressif volume, autres rabais, du cumul de mandats et de la remise professionnelle

## MAJORATIONS / MODULATIONS

**Bienvenue** - 5% Accordée aux annonceurs non présent en 2016 sur nos sites

## DEGRESSIFS

de 50 000 € à 100 000 €	- 5%	Le Dégressif Volume, calculé à chaque ordre, s'applique à tout annonceur (et non groupe d'annonceur) sur le cumul annuel de l'investissement réalisé sur Les Echos, Les Echos Week-End, Série Limitée, Investir Hebdo. Il se calcule sur le Brut Base Achat. Le dégressif volume est non rétroactif.
de 101 000 € à 199 000 €	- 10%	
de 200 000 € à 299 000 €	- 15%	
> 300 000 €	- 20%	

## REMISE PROFESSIONNELLE

- 15% La remise professionnelle s'applique sur le Net avant remise professionnelle. Cette remise n'est consentie qu'aux annonceurs achetant leurs espaces par l'intermédiaire d'un mandataire. La notification de mandat, conformément aux dispositions de la loi n° 93-122 du 29/01/93, doit être obligatoirement adressée à TEAM MEDIA avant la 1ère parution.

## CUMUL DE MANDATS

	à partir de :	
600 000 €	- 1%	Le Cumul de Mandats basé et calculé en fin d'année, à la clôture des comptes, sur le CA HT Net espace encaissé (après dégressifs et remise professionnelle). Minimum : 2 mandats.
1 200 000 €	- 2%	
1 500 000 €	- 3%	

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Les Echos

## 1 – GÉNÉRALITÉS - DÉFINITIONS

## 1.1. Application

La société « LES ECHOS MEDIAS », société par actions simplifiée au capital social de 40.000 euros, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 432 526 903, ayant son siège au 16 rue du Quatre Septembre, 75002 PARIS (ci-après « LES ECHOS MEDIAS ») a notamment pour activité la vente d'Espaces Publicitaires sur les Supports dont elle assure la régie publicitaire sous la marque « TEAM MEDIA ».

Toute souscription d'un ordre de publicité par un Annonceur ou son Mandataire implique l'acceptation, entière et sans réserve, des présentes conditions générales de vente (ci-après les « Conditions Générales de Vente ») et du tarif en vigueur, à l'exclusion de tout autre document. Toute condition dérogatoire ou contraire à l'une quelconque des stipulations des Conditions Générales de Vente posée par un Annonceur et/ou son Mandataire, figurant notamment dans leurs propres bons de commande et/ou dans leurs conditions générales d'achat, sera inopposable à LES ECHOS MEDIAS à défaut d'acceptation préalable, expresse et écrite de sa part.

LES ECHOS MEDIAS se réserve le droit de modifier, à tout moment, ses Conditions Générales de Vente, notamment et non limitativement afin de se conformer à l'évolution de la législation et des pratiques commerciales. Les nouvelles Conditions Générales de Vente découlant de cette modification seront applicables aux ordres de publicité transmis postérieurement à ladite modification.

LES ECHOS MEDIAS se réserve le droit d'appliquer des conditions commerciales exceptionnelles en ce qui concerne les campagnes d'intérêt général et/ou les campagnes en faveur de grandes causes.

## 1.2. Définitions

Par **Annonceur**, on entend toute personne morale de droit privé à but lucratif ou non-lucratif, toute personne morale de droit public ou toute personne physique agissant dans le cadre de son activité professionnelle qui achète par le biais d'un ordre de publicité des Espaces Publicitaires sur l'un des Supports dont LES ECHOS MEDIAS assure la régie publicitaire. Sont considérées comme appartenant au même groupe, toutes les sociétés dont le capital est majoritairement, directement ou indirectement, détenu par une même personne physique ou morale. L'Annonceur doit justifier à l'intérieur du groupe d'une identité unique assurant les fonctions médias. L'Annonceur peut réaliser des opérations d'achat d'Espaces Publicitaires directement ou faire appel à un intermédiaire ayant qualité de Mandataire.

Par **Mandataire**, on entend tout intermédiaire professionnel réalisant des achats d'Espaces Publicitaires, au nom et pour le compte d'un Annonceur, en vertu d'un contrat écrit de mandat et présentant une copie de l'attestation de mandat le liant à l'Annonceur, son Mandant (par exemple, une centrale d'achats, une agence, un courtier, un médias-planner).

Par **Espace Publicitaire**, on entend tout espace réservé à la Publicité au sein d'un Support. Les Espaces Publicitaires proposés s'entendent toujours sous réserve de disponibilité dans le Support concerné, au moment de la réception par LES ECHOS MEDIAS de l'ordre de publicité.

Par **Publicité**, on entend toute parution, passage à l'antenne ou PAP (page vue avec publicité) servie dans l'un des Supports, en vue de promouvoir directement ou indirectement la fourniture de biens et/ou de services, y compris ceux qui sont présentés sous leur appellation générique ou qui assurent la promotion d'une entreprise, qu'elle soit publique ou privée, commerciale ou non, ainsi que les messages d'intérêt général à caractère non publicitaire diffusés dans le cadre des campagnes des organisations caritatives ou des campagnes d'information des administrations, de l'Etat ou des collectivités locales et territoriales.

Par **Support**, on entend toute publication imprimée ou électronique ainsi que toute émission radiophonique, dont LES ECHOS MEDIAS assure la régie tel que précisé dans son offre.

Par **Éditeur**, on entend toute société qui imprime, diffuse et/ou radiodiffuse sur un Support.

Par **Vente Programmative**, on entend tout achat/vente d'Espaces Publicitaires de Supports digitaux, en mode programmatique, en temps réel, par l'intermédiaire d'une plateforme technologique, optimisant l'achat et la vente de ces inventaires sur la base d'une mise en compétition des acquéreurs potentiels par un système de mise aux enchères des impressions publicitaires. Dans ce cadre, l'emplacement de la publicité n'est pas garanti.

## 1.3. Mandat

Les ventes sont faites directement à l'Annonceur ou par l'intermédiaire de son Mandataire contractant au nom et pour le compte de l'Annonceur dans le cadre d'un contrat de mandat. Les obligations souscrites par LES ECHOS MEDIAS à l'occasion d'un ordre de publicité ne peuvent l'être que vis-à-vis d'un Annonceur. En conséquence, LES ECHOS MEDIAS ne peut être tenue à aucune obligation de quelque nature que ce soit vis-à-vis d'un Mandataire.

En cas de modification ou de résiliation du mandat en cours d'année, l'Annonceur doit en informer LES ECHOS MEDIAS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et demeure tenu des engagements pris par son Mandataire.

## 2 - ORDRES DE PUBLICITÉ

**2.1. Ordres de publicité** - Tout achat d'Espace Publicitaire dans un Support (hors Vente Programmative) fait l'objet d'un ordre de publicité dûment accepté par LES ECHOS MEDIAS, en fonction des disponibilités du planning. L'ordre de publicité est soit :

- directement adressé signé par un Annonceur ou son Mandataire pour contre-signature par LES ECHOS MEDIAS, ladite contre-signature valant acceptation ;
- adressé signé par LES ECHOS MEDIAS en réponse à une demande de réservation faite par l'Annonceur ou son Mandataire qui doit lui retourner l'ordre de publicité contresigné.

**2.2.** Tout ordre de publicité, pour être pris en compte par LES ECHOS MEDIAS, doit être validé conformément à la procédure décrite ci-dessus, au plus tard :

- Une semaine (soit cinq jours ouvrés) avant parution pour la presse écrite quotidienne ;
- trois semaines (soit quinze jours ouvrés) avant parution pour la presse écrite hebdomadaire ;
- un mois (soit vingt-cinq jours ouvrés) avant parution pour la presse écrite à plus grande périodicité ;
- une semaine (soit cinq jours ouvrés) avant la date de mise en ligne pour un Support digital et radio.

**2.3.** L'absence de validation entraîne de plein droit la disponibilité de l'espace préalablement réservé qui pourra être attribué à un autre Annonceur.

**2.4.** En cas de réservation avec prise d'option sur un emplacement par un Annonceur et si ce même emplacement fait ultérieurement l'objet d'une seconde option, le premier Annonceur dispose d'un délai de 48 heures, à partir du moment où il est averti par LES ECHOS MEDIAS de l'existence d'une seconde option, pour signer l'ordre de réservation de cet emplacement, sous peine de perdre sa réservation.

**2.5.** L'ordre de publicité dûment signé implique l'acceptation par l'Annonceur dudit ordre, ainsi que des présentes Conditions Générales de Vente. L'ordre de publicité mentionne obligatoirement : le nom du Mandataire (et le nom de la personne qui peut engager le mandataire pour ladite insertion publicitaire), le nom de l'Annonceur et du responsable budget marketing-publicité affecté à ladite insertion publicitaire, la nature précise et le nom du produit ou du service à promouvoir, la date de début de la campagne et la durée de celle-ci, les Supports retenus, les emplacements, les critères de ciblage réservés et le budget affecté à l'insertion selon le tarif en vigueur. Chaque ordre est strictement personnel à l'Annonceur.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

# Les Echos

Il ne peut être modifié sans son autorisation et ne peut être cédé sous quelque forme et à quelque titre que ce soit. Toutefois, dans le cas d'une cession préalablement autorisée ou de toute autre opération impliquant un successeur, l'Annonceur est tenu d'imposer l'exécution de tout ordre de publicité en cours à son successeur en reste personnellement garant de sa bonne exécution par ce dernier.

**2.6. Eléments techniques** - Les éléments techniques (remise de textes, enregistrements, CD-Rom, transmission numérique...) doivent être remis à LES ECHOS MEDIAS dans le respect des délais suivants :

- Une semaine (soit cinq jours ouvrés) avant parution pour la presse écrite quotidienne ;
- 3 semaines avant parution pour la presse écrite hebdomadaire et pour la presse à plus grande périodicité ;
- 5 jours ouvrés avant la date de mise en ligne, pour tout Support digital et radio.

Les fichiers numériques et documents techniques devront être de qualité conforme aux spécifications techniques des Supports. Dans le cas contraire, les Editeurs des Supports et LES ECHOS MEDIAS ne pourront être tenus responsables de la mauvaise qualité de leur reproduction.

**2.7.** La réalisation de tout document technique par LES ECHOS MEDIAS ou les Supports fera l'objet d'une facturation de frais techniques. Toute création publicitaire réalisée par les soins de la régie ou des Supports demeurera leur pleine et entière propriété intellectuelle, leur facturation n'entraînant ni cession de droits, ni concession de droits, à l'exception de la concession du droit de reproduction, et ce exclusivement dans le cadre délimité de la commande passée.

**2.8.** Si l'Annonceur ou le Mandataire n'adresse pas les éléments techniques dans les délais ci-dessus mentionnés, LES ECHOS MEDIAS sera libre de refuser de publier l'ordre de publicité et d'attribuer son emplacement à un autre Annonceur. Un tel refus ne fera naître au profit de l'Annonceur ou de son Mandataire aucun droit à indemnité. En outre, l'Annonceur demeurera redevable de la facture correspondante à la parution des Publicités concernées.

**2.9. Publicité comparative** - L'Annonceur qui souhaite publier/diffuser une publicité comparative dans un des Supports doit en informer LES ECHOS MEDIAS suffisamment à l'avance afin de permettre à LES ECHOS MEDIAS de vérifier qu'aucune marque concurrente citée dans la publicité comparative n'est présente dans le numéro concerné ou s'il s'agit d'un Support digital, à la date concernée. Dans le cas contraire, LES ECHOS MEDIAS est en droit de refuser la publicité comparative.

## 3 – TARIFS - FACTURATION - RÈGLEMENT

### 3.1. Tarifs - Facturation

La Publicité est facturable sans escompte sur la base des tarifs, impôts et taxes en vigueur au moment de la parution, lesdites conditions tarifaires étant communicables sur demande et consultables à tout moment sur le site [www.lesechosmedias.fr](http://www.lesechosmedias.fr). Ces tarifs comprennent à la fois les barèmes de prix, ainsi que les réductions susceptibles d'être appliquées. L'exécution d'une commande à un prix convenu ne contraint nullement LES ECHOS MEDIAS à exécuter toute nouvelle commande suivant des conditions commerciales et tarifaires identiques.

Suivant l'importance ou la nature du travail à exécuter, il pourra être demandé une avance de 30% hors taxes du montant à la commande.

### 3.2. Règlement

L'Annonceur s'engage à payer comptant le prix des insertions publicitaires, par chèque, traite ou virement bancaire, au plus tard dans les 15 (quinze) jours suivant la date de facturation.

Si l'annonceur a mandaté pour le paiement un intermédiaire, les conditions de règlement, s'établissent à 30 (trente) jours fin de mois le 10 (dix) suivant la date de facturation.

Toute traite doit être retournée, acceptée et domiciliée chez LES ECHOS MEDIAS dans les 10 jours suivant la date d'envoi du relevé.

L'Annonceur reste dans tous les cas responsable du paiement des ordres et des pénalités de retard éventuellement applicables et ce, même lorsque le règlement intervient par le biais du Mandataire.

**3.3. Loi Sapin** - Conformément à la loi n°93-112 du 29 janvier 1993, dite loi Sapin et dans le cas où l'Annonceur aurait mandaté un intermédiaire, LES ECHOS MEDIAS devra être en possession du contrat de mandat liant l'Annonceur et le Mandataire. Conformément aux dispositions de la loi Sapin, la facture doit être libellée au nom de l'Annonceur et lui être envoyée directement par LES ECHOS MEDIAS. Une copie est également envoyée pour information au Mandataire. L'Annonceur qui choisit de faire régler l'annonce par son Mandataire payeur se porte fort du paiement à bonne date des sommes revenant à LES ECHOS MEDIAS par son Mandataire et s'engage à couvrir LES ECHOS MEDIAS de tout préjudice subi.

### 3.4. Incidents de règlement

Toute somme non payée, à compter de la date d'exigibilité de la facture, entraînera l'application de plein droit, sans mise en demeure préalable, de pénalités de retard d'un taux égal au taux directeur de la BCE en vigueur majoré de 10 points appliqué au montant TTC de la facture impayée.

Tout retard de règlement par rapport aux échéances prévues entraînera le droit de suspendre dès le lendemain du défaut de paiement l'exécution des campagnes en cours.

Il sera dû par l'Annonceur de plein droit à compter du lendemain de la date d'exigibilité du règlement une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement.

En cas d'incident de paiement ou d'incertitude quant à la capacité de l'Annonceur et/ou de son Mandataire à faire face à leurs engagements, LES ECHOS MEDIAS se réserve le droit, y compris en cas d'exécution partielle de ses/leurs engagement(s), de demander des conditions de règlement plus strictes (paiement d'avance pour tout ou partie du bon de commande) et/ou d'exiger des garanties supplémentaires.

### 3.5. Réclamation

Toute réclamation sur les éléments de la facture doit être portée à la connaissance de LES ECHOS MEDIAS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de 7 jours maximum après réception de la facture. Passé ce délai, aucune contestation ne sera plus recevable. En tout état de cause, l'Annonceur ou son Mandataire s'oblige à payer, sans aucun retard, la partie non contestée de la facture.

### 3.6. Ventes Programmatiques

LES ECHOS MEDIAS met à la disposition des Annonceurs et de leurs Mandataires une ou plusieurs plateformes technologiques virtuelles automatisées mettant en relation directe les acheteurs et vendeurs de publicité sur Internet, autour d'un prix et/ou d'un espace variables, sans autre intervention de la part de LES ECHOS MEDIAS. Les utilisateurs de ces plateformes lorsqu'ils ne sont pas Annonceurs, reconnaissent donc expressément être, dans cette hypothèse, en situation de proposer à la vente des Espaces Publicitaires au même titre qu'une régie publicitaire. Ces intervenants s'engagent, en conséquence, à respecter les conditions d'utilisation de ces plateformes ainsi que les dispositions applicables en France en matière d'achat d'espaces (et notamment celles de la loi Sapin). Nonobstant toute disposition contraire des Conditions Générales de Vente, les Ventes Programmatiques seront facturées aux Annonceurs par les dits intervenants et payables dans les délais légaux.

Le prix de vente est au CPM (coût d'achat de l'espace ramené à une base de 1 000 pages vues avec publicités, soit 1 000 impressions). Il est possible de fixer un CPM minimum (prix de réserve) en dessous duquel la vente n'a pas lieu. La vente est conclue avec l'enchérisseur qui offre l'enchère supérieure (le cas échéant, au prix de réserve).

### 3.7. Contrats annuels de communication financière

Ils désignent la surface contractuelle conclue pour une période de 12 mois, calendaires ou non, et sont réservés à la communication régulière des entreprises cotées ou non et des OPCVM. Les opérations financières et les campagnes « corporate » ou « institutionnelles » dans le cadre d'une opération financière sont donc achetées en ponctuel, c'est-à-dire en fonction de la grille tarifaire par type d'emplacement. Tout complément de contrat est facturé au tarif du contrat initial. Le contrat annuel est facturé à réception de l'ordre de publicité et au plus tard à la première insertion. Les contrats annuels ne peuvent donner droit aux dégressifs indiqués dans les Conditions Générales de Vente autre que le cumul de mandats et la remise professionnelle.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

# Les Echos

Par ailleurs, ils ne permettent pas d'incrémenter la grille de dégressif de volume d'autres achats. Pour toute résiliation de contrats annuels ayant déjà fait l'objet d'insertion, le prix facturé sera alors celui des achats ponctuels dans les tarifs en vigueur. Les surfaces non utilisées en fin de contrat sont soit reportées sur le contrat suivant et utilisables dans les 30 jours, soit perdues en cas de non renouvellement des montants investis. La résiliation ou la non reconduction des contrats annuels de cotation des OPCVM doivent être signifiées à LES ECHOS MEDIAS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception 2 mois avant la date de fin du contrat annuel à défaut de quoi le contrat sera tacitement reconduit aux conditions du précédent contrat. Pour les contrats annuels de cotation des OPCVM, l'Annonceur est responsable de la transmission des données, LES ECHOS MEDIAS ne pouvant en aucun cas être tenue responsable d'un défaut d'actualisation des données publiées. Pour tout contrat groupe, la remise la plus importante qui aura été accordée à l'une des entités dudit groupe sera appliquée à l'ensemble des sociétés composant ce groupe, détenues à plus de 50%. En revanche, les surfaces achetées par plusieurs filiales d'un même groupe ne peuvent pas être cumulées pour déterminer le tarif de référence. Un contrat « Information financière » et un contrat OPCVM ne peuvent pas être cumulés pour la détermination du tarif de référence.

## 4 – DEGRESSIFS - REMISES PROFESSIONNELLES - OFFRES PROMOTIONNELLES

**4.1.** LES ECHOS MEDIAS peut accorder aux Annonceurs ayant mandaté un Mandataire une remise de 15% (quinze pour cent) applicable sur le chiffre d'affaires net hors taxes facturé à l'Annonceur, après application, s'il y a lieu, des modulations et des dégressifs, hors frais techniques.

**4.2.** La remise de cumul des mandats n'est accordée qu'aux Annonceurs ayant choisi de recourir à un Mandataire si ce dernier cumule les mandats d'au moins 2 (deux) Annonceurs.

**4.3.** En cas d'offres promotionnelles comprenant des insertions dans des Supports « print » et « digital », celles-ci sont à publier sur une même période. Les offres s'entendent nettes fin d'ordre, c'est-à-dire toutes remises éventuelles déduites (remise professionnelle, cumul de mandat, dégressif volume) et ne peuvent en aucun cas être cumulées avec d'autres offres commerciales. Les offres sont réservées aux clients ne bénéficiant pas de contrats annuels et sont utilisables uniquement pour un même Annonceur dans le cadre d'une même campagne. Les offres ne s'appliquent pas à la publicité financière et sont valables pour la durée indiquée dans chacune d'elles.

**4.4.** Les « actualités commerciales » ne bénéficient d'aucun dégressif et remise commerciale, hormis la remise professionnelle le cas échéant.

## 5 - ANNULATION - MODIFICATION

Toute demande de modification ou d'annulation totale ou partielle doit être notifiée par écrit à LES ECHOS MEDIAS. Si elle intervient après les délais de validation de l'ordre de publicité (visés à l'Article 2.2), l'intégralité de l'ordre de publicité sera automatiquement facturée.

## 6 - REFUS DE PARUTION - SUPPRESSION DE PARUTION

LES ECHOS MEDIAS se réserve le droit de refuser ou de suspendre à tout moment une insertion, qu'il s'agisse d'une mise en ligne ou d'une modification, et notamment si sa nature, son texte ou sa présentation, lui paraît contraire à l'esprit de la publication et/ou apparaît comme non conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Les dates et emplacements de rigueur ainsi que les emplacements spéciaux ne peuvent être garantis que sur acceptation expresse de LES ECHOS MEDIAS.

Un tel refus ne fait naître au profit de l'Annonceur ou de son Mandataire aucun droit à indemnité.

En outre, l'Annonceur demeurera redevable de la facture correspondante à la parution des Publicités déjà parues/diffusées.

## 7 - RESPONSABILITÉ DE L'ANNONCEUR ET DE SON MANDATAIRE

**7.1.** La Publicité paraît sous la responsabilité exclusive des Annonceurs. L'Annonceur ou son Mandataire reconnaît être l'auteur unique et exclusif du texte, des dessins, images, etc... et être titulaire de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la parution de la Publicité.

**7.2.** Les insertions sont faites sous la responsabilité de l'Annonceur qui s'engage à ce qu'elles soient strictement conformes aux lois et réglementation existantes et aux recommandations de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité.

Les Publicités sont rédigées en langue française ou, le cas échéant, accompagnées d'une traduction en français, conformément à la loi n° 94-665 du 4 août 1994. Toute Publicité doit être clairement présentée comme une publicité et identifier l'Annonceur.

L'Annonceur garantit en outre que le contenu des insertions ne comporte aucune allusion diffamatoire ou dommageable à quelque titre que ce soit du fait des insertions ni ne contrevient à aucun droit de propriété intellectuelle. L'Annonceur s'engage à indemniser LES ECHOS MEDIAS et toute personne physique ou morale qui lui est liée et dont la responsabilité serait susceptible d'être engagée, de tout préjudice subi résultant d'une insertion et les garantit contre toute action fondée sur une telle insertion.

## 8 - RESPONSABILITÉ DE LES ECHOS MEDIAS

**8.1.** L'Annonceur ou son Mandataire ne pourra engager la responsabilité de LES ECHOS MEDIAS dans l'exécution de l'ordre de publicité ou des présentes Conditions Générales de Vente que si le manquement invoqué fait l'objet d'une dénonciation expresse à LES ECHOS MEDIAS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les 7 (sept) jours suivant sa constatation.

Toute facture rectificative concernant une Publicité pour laquelle une réclamation écrite aura été adressée à LES ECHOS MEDIAS dans les formes et délais stipulés ci-dessus, est exigible et devra être payée à la date d'échéance de la première facture émise pour cette Publicité.

**8.2.** LES ECHOS MEDIAS ne peut garantir que des Annonceurs concurrents ne soient pas présents sur des emplacements voisins ou contigus. Toutefois, LES ECHOS MEDIAS s'efforcera dans la mesure du possible de ne pas exposer les Annonceurs à ce cas de figure.

**8.3.** La responsabilité de LES ECHOS MEDIAS (ou des éditeurs des Supports) ne peut pas être engagée en cas de survenance de tout événement fortuit, de cause externe indépendante de sa volonté ou de cas de force majeure, telle que définie par la jurisprudence française, de nature à retarder ou empêcher l'insertion/diffusion d'une Publicité en vertu d'un ordre dûment accepté, dans les conditions convenues. Ainsi, le retard ou le défaut d'insertion/diffusion de la Publicité ne peut justifier la résiliation de l'ordre par l'Annonceur ni donner lieu à indemnité quelconque. Toutefois, à titre de compensation, LES ECHOS MEDIAS peut, à sa convenance et selon les disponibilités de son planning, proposer à l'Annonceur une reprogrammation des insertions/diffusions concernées ou proroger d'autant la durée de diffusion ou proposer d'autres formes d'espaces publicitaires ou d'autres espaces dans d'autres Supports en compensation.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

# Les Echos

Sont notamment considérés comme cas de force majeure la guerre, l'émeute, la grève, les destructions de matériels sans qu'il soit possible aux personnes qui les ont sous leur garde d'éviter ces destructions, l'arrêt des moyens de communication, les réquisitions ou dispositions d'ordre public apportant des restrictions à l'objet du contrat ou à la libre circulation, la défaillance du fait d'un dysfonctionnement, blocage ou encombrement du réseau Internet et/ou du ou des « Ad server » utilisé(s) par LES ECHOS MEDIAS.

**9 – DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

**9.1.** Pour toute publicité hébergée par un autre serveur (communément appelé « redirect » ou « tags »), l'Annonceur devra impérativement prévenir LES ECHOS MEDIAS, 24 heures ouvrées à l'avance en cas d'interruption ou rupture des liens. L'Annonceur, ou son Mandataire, est responsable du fonctionnement de ces « redirects » et du respect de la réglementation applicable en la matière et de toute faille de sécurité relative à ces mêmes « redirects ». En cas de dysfonctionnement, il devra immédiatement remédier à celui-ci dès que LES ECHOS MEDIAS le lui aura notifié. Le cas échéant, LES ECHOS MEDIAS se réserve le droit de désactiver les « redirects » concernés à tout moment ou de procéder à toutes mesures nécessaires afin d'empêcher ces éléments de mettre en péril la diffusion ou la sécurité des Supports concernés.

**9.2.** L'Annonceur, ou son Mandataire, souhaitant collecter des données de connexion personnelles sur les utilisateurs des Supports, par quelques moyens que ce soit, doit en informer LES ECHOS MEDIAS, 48 heures ouvrées à l'avance et recueillir l'autorisation écrite préalable de LES ECHOS MEDIAS. Dans le cadre de cette collecte, l'Annonceur, ou son Mandataire, se conformera aux règles établies par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite Loi « Informatique et Libertés » notamment celles concernant l'obtention de l'accord tacite des internautes, la durée de vie des tags et la mise en place d'un outil simple d'utilisation pour permettre aux internautes de les désactiver.

L'Annonceur, ou son Mandataire, a l'obligation de permettre à LES ECHOS MEDIAS d'avoir accès à l'ensemble des données collectées via un outil de suivi. Les données collectées n'auront qu'un caractère informatif et n'engagent pas contractuellement les parties sauf si l'ordre de publicité concerné stipule le contraire. En cas de manquement de l'Annonceur, ou de son Mandataire, à ses obligations en la matière, ou dans l'hypothèse où LES ECHOS MEDIAS aurait connaissance de l'imminence ou de la réalisation d'une collecte non-autorisée ou générant un dysfonctionnement, LES ECHOS MEDIAS serait en droit de suspendre ou mettre en place les mesures nécessaires pour empêcher l'intégration desdits moyens de collecte.

**10 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LES ECHOS MEDIAS**

**10.1.** L'Annonceur autorise expressément LES ECHOS MEDIAS, au titre de sa communication institutionnelle, à faire mention de son nom et/ou de la marque dont il est le titulaire et sous laquelle il exerce ses activités afin qu'il soit, le cas échéant, présenté par LES ECHOS MEDIAS comme l'un de ses Annonceurs sur ses documents commerciaux et promotionnels comme sur son site internet accessible à l'adresse [www.lesechosmedias.fr](http://www.lesechosmedias.fr).

**10.2.** Au même titre et sous les mêmes conditions, LES ECHOS MEDIAS est autorisée à reproduire sur ces mêmes Supports, à titre d'exemples de parution, les visuels publicitaires déjà parus de l'Annonceur.

**11– ELECTION DE DOMICILE - JURIDICTION**

**11.1.** Election de domicile est faite à l'adresse indiquée en en-tête des factures LES ECHOS MEDIAS.

**11.2.** L'interprétation et l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, ainsi que tous les actes qui en seraient le préalable, la suite ou la conséquence, seront soumis au droit français.

Tout litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs ou de demande incidente. Les effets de commerce ou acceptations de règlements n'opéreront ni novation ni dérogation à la présente clause.

**12 – DISPOSITIONS DIVERSES**

**12.1.** Le fait que l'une des parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes Conditions Générales de Vente, que ce soit de façon permanente, ou temporaire, ne peut pas être considéré comme une renonciation aux droits de cette partie découlant de ladite clause.

**12.2.** Dans l'éventualité où l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente serait déclarée nulle ou sans effet de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, les parties s'engagent à se concerter pour remédier à la cause de nullité constatée, de sorte que, sauf impossibilité, les présentes Conditions Générales de Vente poursuivent leurs effets, sans discontinuité.

## CONTACTS COMMERCIAUX

## Les Echos

## PRESIDENTE

Corinne MREJEN

[cmrejen@teamedia.fr](mailto:cmrejen@teamedia.fr)

## DIRECTRICE GENERALE

Cécile COLOMB

[ccolomb@teamedia.fr](mailto:ccolomb@teamedia.fr)

## B TO B

Nicolas DANARD	01 49 53 64 93	<a href="mailto:ndanard@teamedia.fr">ndanard@teamedia.fr</a>
Amandine DE MONESTROL	01 49 53 72 64	<a href="mailto:amonestrol@teamedia.fr">amonestrol@teamedia.fr</a>
Muriel PORTE-CHAPUY	01 49 53 22 93	<a href="mailto:mportechapuy@teamedia.fr">mportechapuy@teamedia.fr</a>
Matthieu CHAUVIN	01 49 53 64 35	<a href="mailto:mchauvin@teamedia.fr">mchauvin@teamedia.fr</a>
Souade GRISONI	01 49 53 63 53	<a href="mailto:sgrisoni@teamedia.fr">sgrisoni@teamedia.fr</a>
Charlotte JULLIOT	01 49 53 22 90	<a href="mailto:cjulliot@teamedia.fr">cjulliot@teamedia.fr</a>
Laurent LAVENTURE	01 49 53 65 53	<a href="mailto:llaventure@teamedia.fr">llaventure@teamedia.fr</a>

## BANQUE

Emmanuelle DENIS	01 49 53 64 76	<a href="mailto:edenis@teamedia.fr">edenis@teamedia.fr</a>
Marc TREDAN	01 49 53 64 82	<a href="mailto:mtredan@teamedia.fr">mtredan@teamedia.fr</a>
Anne-Sophie ORBEC	01 49 53 64 72	<a href="mailto:asorbec@teamedia.fr">asorbec@teamedia.fr</a>
Jessica MANCARDI	01 49 53 64 10	<a href="mailto:jmancardi@teamedia.fr">jmancardi@teamedia.fr</a>

## LIFESTYLE &amp; ART &amp; CULTURE

Anne-Valérie OESTERLE	01 49 53 72 62	<a href="mailto:avoesterle@teamedia.fr">avoesterle@teamedia.fr</a>
Sophie CHARTIER	01 49 53 65 13	<a href="mailto:schartier@teamedia.fr">schartier@teamedia.fr</a>
Virginie ROCHE	01 49 53 64 15	<a href="mailto:vroche@teamedia.fr">vroche@teamedia.fr</a>
Charlotte SERRE MAURANGE	01 49 53 64 68	<a href="mailto:cmaurange@teamedia.fr">cmaurange@teamedia.fr</a>
Magali HARMANGE	01 49 53 64 70	<a href="mailto:mharmange@teamedia.fr">mharmange@teamedia.fr</a>
Sophie LAVIGNE	01 49 53 66 30	<a href="mailto:slavigne@teamedia.fr">slavigne@teamedia.fr</a>
Alison VONTHRON	01 49 53 67 85	<a href="mailto:svonthron@teamedia.fr">svonthron@teamedia.fr</a>
Stéphanie GAILLARD	01 49 53 65 35	<a href="mailto:sgaillard@teamedia.fr">sgaillard@teamedia.fr</a>
Camille SAVINA	01 49 53 64 88	<a href="mailto:csavina@teamedia.fr">csavina@teamedia.fr</a>
Judith ATLAN	01 49 53 67 04	<a href="mailto:jatlan@teamedia.fr">jatlan@teamedia.fr</a>

## DIGITAL

Olivier MEUNIER	01 49 53 64 44	<a href="mailto:omeunier@teamedia.fr">omeunier@teamedia.fr</a>
Colombe GALINIER-WARRAIN	01 49 53 63 80	<a href="mailto:cgalinier@teamedia.fr">cgalinier@teamedia.fr</a>
Coralie GAZONI	01 49 53 22 38	<a href="mailto:cgazoni@teamedia.fr">cgazoni@teamedia.fr</a>
Edouard PETITJEAN	01 49 53 63 55	<a href="mailto:epetitjean@teamedia.fr">epetitjean@teamedia.fr</a>

## PUB FI

Florence BORDIAU-HARDOUIN	01 49 53 64 27	<a href="mailto:fbordiau-hardouin@teamedia.fr">fbordiau-hardouin@teamedia.fr</a>
Benoit ANGENOT	01 49 53 66 84	<a href="mailto:bangenot@teamedia.fr">bangenot@teamedia.fr</a>
Miren GARAIKOECHEA	01 49 53 66 20	<a href="mailto:mgaraicoechea@teamedia.fr">mgaraicoechea@teamedia.fr</a>
Cyril LARMURIER	01 49 53 64 24	<a href="mailto:clarmurier@teamedia.fr">clarmurier@teamedia.fr</a>
Pauline ROUSSELLE	01 49 53 63 65	<a href="mailto:prousselle@teamedia.fr">prousselle@teamedia.fr</a>

## RESEAUX

Nicolas GRIVON	01 49 53 64 83	<a href="mailto:ngrivon@teamedia.fr">ngrivon@teamedia.fr</a>
Pierre-Luc MADILLO	01 49 53 63 17	<a href="mailto:plmadillo@teamedia.fr">plmadillo@teamedia.fr</a>
Eva WEBER	01 49 53 66 91	<a href="mailto:eweber@teamedia.fr">eweber@teamedia.fr</a>

## OPS

Vincent FICARELLI	01 49 53 22 59	<a href="mailto:vficarelli@teamedia.fr">vficarelli@teamedia.fr</a>
Marie-Eva CHOPIN	01 49 53 64 11	<a href="mailto:mehopin@teamedia.fr">mehopin@teamedia.fr</a>
Mylène MANCINI	01 49 53 64 79	<a href="mailto:mmancini@teamedia.fr">mmancini@teamedia.fr</a>